

PIGEON, PIGEON & CIE.

AVEZ-VOUS VU NOS TWEEDS 50 Cts. AVEZ-VOUS VU NOS TWEEDS 50 Cts. AVEZ-VOUS VU NOS TWEEDS 50 Cts. AVEZ-VOUS VU NOS TWEEDS 50 Cts.

PIGEON, PIGEON & CIE.

Rue Rideau OTTAWA.

"LE JUMBO" Magasin de Fer

115 RUE RIDEAU OTTAWA.

Toujours en Vente Le Stock

Partout Ailleurs.

Thos. BIRKETT 115 Rue Rideau, Ottawa.

Nouvelle Salle D'ETALAGE

Usters, Gilets, Sous-Vêtements, etc., etc., pour Dames et Enfants

318 Rue Wellington

HORRIBLE TRAGEDIE

Un double meurtre commis à Cumberland

DEUX JEUNES FILLES VIOLEES ET ETRANGLEES

UN HOMME LAROCHE EST ARRÊTÉ—PORTS INDICÉS CONTRE LUI.—IL ADMET AVOIR SUIVI LES VICTIMES.—LA MÈRE EST MOURANTE ET LA PÈRE EST MENACÉ DE MORT.

L'épilogue du crime s'étend toujours, chaque jour apporte sa tragédie plus horrible, plus sanglante que celle du jour précédent.

C'est une nouvelle se répandant comme une traînée de poudre et des groupes se forment sur les places publiques pour la commenter ou connaître tous les détails.

EN DOUBLE MEURTRE à Cumberland! voilà ce qu'on entendait partout. Nous sommes allés de suite aux informations.

Nous avons fait jouer le télégraphe et rien n'a été épargné pour obtenir tous les détails possibles. Voici ce que nous avons appris de source certaine, laissant de côté tous les canécans et les nouvelles à sensation qui ne manquent jamais de circuler quand de pareils événements arrivent.

MARY ET ELIZA MCKINLEY deux filles âgées respectivement de 12 et 14 ans suivaient les classes de l'école du village de Cumberland, depuis le commencement de l'année scolaire. Mardi elles y sont allées comme d'habitude le soir à la soirée elles ont pris la direction de la maison paternelle qui se trouve à deux milles du village.

Cependant elles n'y arrivèrent pas. Plusieurs enfants d'écoles ont fait route avec Eliza et Mary les laissant à mesure qu'elles mêmes arrivaient à leurs propres résidences.

Leur père, James McKingale, vit l'heure avancer sans que ses filles arrivassent, mais il n'y alla pas.

IL FAISAIT UN TEMPÊTE et il a cru assez d'instinct que les deux enfants avaient préféré passer la nuit au village, ce qui arrivait assez souvent quand le temps était mauvais. Ce M. James McKingale demeure sur la ferme de M. John Gamble et est avantageusement connu. On ne lui connaît pas d'ennemis. Il se mit donc au lit sans appréhension se félicitant même de ce que Mary et Eliza ne s'étaient pas mis en route par un pareil temps.

Faut-il dire, il était loin de penser qu'à cette heure elles étaient sans vie.

ROGERS DANS LA FORÊT. Quand elles passaient la nuit au village c'était chez M. Jos. Joubert.

Mercrredi matin, le père alla sans inquiétude à son ouvrage convaincu qu'il était que ses filles étaient à l'école et reviendraient le soir. Mais elles n'étaient pas de retour à 5 heures P. M. Alors la mère eut un douteur pressentiment. Son calme disparut comme sous le coup d'une inspiration apportée par les esprits des pauvres petites égarées. Elle envoya son mari au village où il apprit que ni Mary ni Eliza n'avaient été vues de la journée et ni la nuit ni la soirée précédentes.

Il fit alors la tournée des maisons de ses parents et de ses amis où ses filles venaient se réfugier. Il visita même celles de son beau-frère M. Wilson qui demeure à St. Joseph. Mais aucune nouvelle. Pendant qu'il allait avec désespoir de place en place des personnes de la paroisse.

POUR LA FORÊT près de laquelle des compagnes d'écoles avaient laissées la fille Eliza et Mary. Pas un touffu, pas un taillis ne fut laissé inexploré. Enfoncés dans l'eau et la terre molle les vaillants chercheurs allaient malgré l'obscurité et le froid avec le désir de trouver quelques indices et aussi avec la crainte de se trouver à quelque détour en face d'une scène horrible, sanglante. C'est ce qui arriva, hélas!

A 10 heures plusieurs des chercheurs virent gisant, presque sous leurs pieds, deux corps froids, sans vie. C'étaient ceux de Mary et d'Eliza étendus sur le dos, les têtes rapprochées. Ce spectacle avait pour scène un chemin perdu.

qui coupe la forêt à l'endroit le plus désert. Les informées portaient les traces d'une lutte inégale mais terrible. Leurs robes étaient souillées et déchirées; la langue leur sortait, ainsi que les yeux de leurs orbites. Du sang coulait du nez, de la bouche et des yeux. Ceux-ci étaient entourés d'un cercle noirâtre. Elles avaient été

ETRANGLÉES! après avoir été outragées! qui saura jamais les effrayantes scènes qui ont dû se dérouler dans ce coin perdu, la lutte horrible, les attachements héliques et les détails du double meurtre venant couronner un premier crime!

Le coroner a été averti de suite et l'enquête se fait en ce moment. Un mandat d'arrestation a été immédiatement décerné contre un nommé Laroche qu'on avait vu rôder près de la scène de la tragédie. L'arrestation de M. Laroche a été faite par le détective de la Couronne M. Myxer et un habitué détectif en route pour ici.

DERNIERS DÉTAILS Laroche est gardé à vue et sera interrogé dans quelques minutes. Les membres du jury visitent l'endroit du meurtre et examinent les deux cadavres en ce moment. Toutes les preuves et les indices sont jusqu'ici contre Laroche. Il nie tout, il admet le meurtre mais prétend que les filles n'avaient rien fait et qu'il n'avait rien vu.

La population est très excitée et entoure les lieux. Laroche est protégé contre elle. Rien de positif n'a été prouvé contre lui. Il n'y a encore que des soupçons et un très fort commencement de preuve.

La mère des pauvres filles est éperdue, presque mourante et le père est comble. Narcisse Laroche est connu, parait-il, à Ottawa; il a l'habitude de loger ici à l'hôtel Ranger. M. Ranger a été vu ce matin mais ne se rappelle pas bien Narcisse; il connaît plusieurs Laroche mais ne se rappelle pas leur nom de baptême.

FEU A HULL Au moment où nous allons sous presse un feu assez considérable vient de se déclarer à Hull dans le quartier No. 3. Nous donnons les détails demain.

COURRIER DU JOUR

CADAVRE TROUVÉ PRÈS DETHURSO On a trouvé, hier, sur la voie du chemin de fer du Pacifique près de Thurso, le cadavre d'un jeune homme, à moitié déshabillé. Le cadavre ne portait pas de traces de violence. Le coroner a été averti.

PERSONNEL Nous avons en hier la visite de M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph. M. P. Caron dit parti pour Toronto samedi prochain accompagné de Lily et Mlle Caron.

EN GARDE? Un individu se donnant le nom d'Adolphe et se faisant passer pour un agent de la G. C. A. a été arrêté par le détective de la Couronne M. Myxer. On a saisi sur lui un revolver et un pistolet.

MIXES DE PHOSPHATE DANS FRONTENAC M. C. J. Shilling, de Kingston, dit que pendant son dernier voyage à Londres, il réussit à organiser une compagnie de capitaux anglais, avec un capital de \$250,000, pour l'exploitation des mines de phosphate dans le comté de Frontenac. Les travaux doivent commencer cet automne.

VOLEURS DE TABAC Le constable du chemin de fer du Pacifique a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

AGRANDISSEMENT DE LA COUR SUPRÊME M. Fuller, architecte du Département des Travaux Publics, vient de terminer les plans d'une aile qui sera ajoutée au côté de la Cour Suprême. Cette extension servira de chambres pour les juges et les avocats. On travaillera à la construction de cet édifice et on fera subir des améliorations considérables à la salle des audiences.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR M. Bonilland, directeur de l'École de St. Joseph, a été hier à la suite d'un voleur de tabac nommé Joseph Beauchamp et F. Lavoie, accusés d'avoir volé du tabac sur un train de fret du Pacifique. Les prisonniers ont été amenés au poste de police d'Ottawa où ils ont passé la nuit. On les a reconduits aujourd'hui à Montréal.

NOUVELLES LOCALES

Étoffes à robes à partir de 50c. Bourcier & Frère.

Par-dessus d'automne, dans les derniers styles, à bas prix. Bryson, Graham & Co.

Il y a un cas de diphtérie sur la rue Clarence près de la rue King.

Grandes variétés de Cashemere pour robes. Bourcier & Frère.

Le plus fort stock de ulsters, paletots et gilets courts chez Bryson, Graham & Co.

Étoffes à robes noires satinées, tout laine, pour 25cts. Bourcier & Frère.

Le tuyau de l'Écluse à crever hier, au coin des rues Sparks et d'Orléans, inondant les caves du voisinage.

Achetez vos étoffes à robe chez Bourcier & Frère. Le meilleur choix dans la ville.

Ce qu'il y a de mieux en valeur et en variétés en fait de couvertes et de confortables. Bryson, Graham & Co.

M. le greffier de la cité et M. le commissaire de police ont convoqué demain la liste des petits jurés pour l'année 1891.

Un lot spécial d'étoffes à robes pour 15cts. Carraoettes ou barres. Bourcier & Frère.

Les plus récents produits et les couleurs les plus nouvelles en fait d'étoffes à robe chez Bryson, Graham & Co.

Le club de Foot Ball de l'Université d'Ottawa et de la ville d'Ottawa joueront samedi après midi sur le terrain du collège.

Un lot de Cashemere valant 40cts. pour 25cts. Nuances les plus nouvelles. Bourcier & Frère.

Bottes et pantoufles pour Dames; chaussures de toutes sortes pour hommes, choisies et à bon marché. Bryson, Graham & Co.

Étoffes à robes noires à la portée de tous les goûts et de toutes les bourses. Bourcier & Frère.

L'Association littéraire St. Patrice ouvrira des classes du soir la semaine prochaine. M. Burke, instituteur de l'École St. Joseph, dirigera ces classes.

LITS A RESSORT, METALES. La place où l'on pousse le meilleur à meilleur marché et trouver tous les MEUBLES désirables c'est chez T. W. Currier, 188 rue St. Jacques.

Bandette, épicer, coin des rues Dalhousie et Water, a été frappé hier, à la jambe par une ruade de cheval. M. Beaudette devra garder la chambre pendant neuf jours.

Si vous ne croyez pas, c'est un fait que chez Brown, Edmondson & Co vous avez le meilleur choix de chaussures, de chapeaux, de souliers de maison, etc. Un rabais de 50 pour cent accordé à tout acheteur.

M. David Gillies, de Carleton Place, a engagé hier à Ottawa une cinquantaine de hommes pour le pont de l'Ontario.

Si vous ne croyez pas, c'est un fait que chez Brown, Edmondson & Co vous avez le meilleur choix de chaussures, de chapeaux, de souliers de maison, etc. Un rabais de 50 pour cent accordé à tout acheteur.

M. David Gillies, de Carleton Place, a engagé hier à Ottawa une cinquantaine de hommes pour le pont de l'Ontario.

Si vous ne croyez pas, c'est un fait que chez Brown, Edmondson & Co vous avez le meilleur choix de chaussures, de chapeaux, de souliers de maison, etc. Un rabais de 50 pour cent accordé à tout acheteur.

M. David Gillies, de Carleton Place, a engagé hier à Ottawa une cinquantaine de hommes pour le pont de l'Ontario.

Si vous ne croyez pas, c'est un fait que chez Brown, Edmondson & Co vous avez le meilleur choix de chaussures, de chapeaux, de souliers de maison, etc. Un rabais de 50 pour cent accordé à tout acheteur.

M. David Gillies, de Carleton Place, a engagé hier à Ottawa une cinquantaine de hommes pour le pont de l'Ontario.

LES COTES DU MARCHÉ

Le bill McKinley n'a pas boulevé, comme on le redoutait, le prix des denrées sur nos marchés, (voir notre tableau). Le foin, les œufs, l'orge, l'avoine, le blé, les tomates tiennent le même prix, et ont une tendance à la hausse. Les œufs qui ont cru jusqu'à 12 et 13 cents la douzaine sont au contraire montés de 18 à 20 cents.

Les avis que nous recevons de Montréal indiquent que les commerçants ont communément des lundi à exporter de grandes quantités de beurre et d'œufs en Angleterre. Les producteurs transatlantiques ont été amonies et pourvus de ventilateurs spéciaux. Le foin qui est produit, surtout les œufs frais pour faire la traversée de l'océan, sans souffrir la moindre détérioration, assez bon.

Des commerçants de Montréal ont déjà l'année dernière tenté l'expérience d'un envoi d'œufs en Angleterre et ont parfaitement réussi. Les œufs se sont conservés bien frais et ont été vendus à bon profit sur les marchés de Liverpool et de Londres.

CONDAMNE A MORT CUTTES NIAGARA, 80c. On a condamné à mort Arthur White Day, accusé de bigamie et de meurtre. Le télégraphe a déjà raconté les circonstances de cette singulière affaire. L'accusé est un assés jeune garçon d'environ 30 ans. Il portait les échantillons des commis voyageurs aux hôtels, et sa femme était tombée dans le piège. Le mariage, le 27 juillet dernier, le prisonnier se rendit au châtelet avec sa femme et sa femme. Il revint avec sa femme, sa femme était tombée dans le piège. Le mariage, le 27 juillet dernier, le prisonnier se rendit au châtelet avec sa femme et sa femme.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Le premier témoin entendu a été madame Joy, sœur de Day. Elle a juré que le 27 juillet de mort de madame Day elle avait vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau. Elle a juré qu'elle a vu son frère et sa femme à quelque distance d'elle sur le bord de l'eau.

Argenteries en Présents

Pendant 30 jours seulement du Thé du Japon de première qualité pour 50 cts. et 5 livres pour \$2.00.

106 Rue Rideau 106 Hunter Tea Company



KENDALL'S SPAVIN CURE. The Most Successful Remedy ever discovered, and it is certain in its effects and its safety. Best proof below.

OFFICE OF CHARLES A. SYDNER, CLEVELAND, OHIO AND TRUSTEES (FRANK HOBBS), REEVE.

DR. R. J. KENDALL, 106 R. J. KENDALL, 106